



Contrat famille d'accueil

Pour vous connaître

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone fixe et mobile :

Adresse email :

Profession :

Horaires de travail :

Votre foyer se compose de combien de personnes :

Nbre d'enfants :

Age des enfants :

Votre logement

Appartement.....m2 Maison sans jardin Maison avec jardin Autre, précisez :

Votre terrain est-il clotûré? Oui Non A quelle hauteur?

Vous et vos animaux

Possédez-vous des animaux? Oui Non

Lesquels, de quels sexes pour chien et chats?

Sont-ils stérilisés ?

Sont-ils à jour de leurs vaccins ? oui non

Que ferez-vous des animaux que vous hébergerez lorsque vous partirez en vacances ?

Infos complémentaires

Avez-vous déjà été famille d'accueil ? oui non chien chat

Avez-vous déjà eu des chiens ou des chats ? oui non chien chat

Souhaitez-vous accueillir :

chien/chat mâle femelle chiot/chaton

Taille de l'animal reçu à votre domicile : petite moyenne grande

Où le chien dormira t-il ?

Où passera t-il ses journées ?

Combien de temps pourrez vous lui consacrer par jour?

Pourrez-vous l'emmener chez le vétérinaire pour qu'il reçoive les soins nécessaires ?

oui non

Etes-vous conscient que l'arrivée dans votre famille d'un animal peut parfois engendrer quelques désagréments (propreté, aboiements, détériorations, promenade obligatoirement en laisse...) ?

oui non

Etes-vous prêt, ainsi que votre famille, à assumer ces désagréments ?

oui non

Chaque membre de votre famille est-il favorable pour prendre un animal en accueil ?

oui non

En cas de souci, vous engagez-vous à garder l'animal en accueil 15 jours en attendant de trouver une autre famille d'accueil?

oui non

Si l'animal qui vous a été confié est malade, vous devez impérativement en avvertir l'association afin de voir la procédure à mettre en place. Les frais vétérinaires sont à la charge de l'association, en accord avec celle ci.

Aucun frais ne sera pris en charge si l'association APAVH n'a pas préalablement donné son accord.

En tant que famille d'accueil, vous acceptez le transfert de la garde du chien ou du chat que vous accueillez et serez donc responsable s'il causait un dommage à un tiers. Cette responsabilité civile du fait des animaux est généralement prise en charge par votre assurance multirisque habitation.

L'association APAVH fournit la nourriture pour le chien/chat en accueil, mais pour nous soutenir , vous pouvez tout à fait décider de prendre en charge ce poste. oui non

.....

Merci de fournir les pièces suivantes : la photocopie de votre pièce d'identité, permis de conduire ou passeport, un justificatif de domicile de moins de 3 mois,

.....

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis ci dessus

Fait à _____ le _____

En deux exemplaires : un pour l'association APAVH et un pour la famille d'accueil

.....

L'animal qui vous est confié

Nom

Type

Age

Mâle

Femelle

Identification

Ces informations font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez nous envoyer un courrier à l'adresse de l'association ou par mail sur aso.apavh@gmail.com